

PROCES VERBAL CONSEIL DU MARDI 09 AVRIL 2024

Elus Présents : Messieurs Sébastien DOUAY — Jean-Baptiste GRU – Yannick KAMPFER – Jean-Paul DERMIGNY — Joël HAPPE – Thierry DUPARCQ – René CAILLEUX – Jacques PINCHON
Mesdames Laurence DECAYEUX— Adeline BORRUECO — Caroline HENOCQ

Présent : Pascal BEHAL Inspecteur des Finances Publiques – Conseiller au Décideurs locaux (C.D.L)

Elus Absents Excusés : Gaëlle MILET pouvoir donné à Jean- Paul DERMIGNY – Mélinda DE ANDRADE pouvoir donné à Yannick KAMPFER — Jérémy JADOUL (pas de pouvoir donné)

Secrétaire de séance : Adeline BORRUECO

ORDRE DU JOUR :

- ✚ Approbation du compte rendu du 11 mars 2024
- ✚ Taux d'imposition
- ✚ Approbation du compte administratif et du compte de gestion du budget principal et des budgets annexes
- ✚ Vote du budget principal et des budgets annexes
- ✚ Affectation du résultat du budget principal et des budgets annexes
- ✚ Fongibilité des crédits
- ✚ Remboursement frais engagés par le Maire

Approbation du compte rendu du 11 mars 2024 :

Le compte rendu est approuvé : 12 pour -1 abstention – 1 absent sans pouvoir donné.

Taux d'imposition

Le Maire demande à l'assemblée de voter les taux d'imposition pour 2024. En préambule du vote il fait part des dépenses qui sont croissantes et alerte les membres présents sur les recettes qui stagnent. Intervention de M. DERMIGNY qui rappelle l'engagement pris par la liste « Horizon 2026 » de ne pas augmenter l'imposition. Intervention de M. HAPPE qui fait part du risque de ne pas avoir fait une augmentation graduelle. Une augmentation de 0,5 % est proposée et est soumise au vote.

Résultat des votes : 6 pour - 6 contre – 1 abstention – 1 absent sans pouvoir donné.

En raison du partage des voix, la voix du Maire est prépondérante. M le Maire décide de ne pas augmenter l'imposition. Les taux de 2023 restent maintenus pour 2024 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties	34,67 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	23,42 %
Taxe d'habitation	14,91 %
CFE	13,77 %

Permettant d'obtenir un produit fiscal attendu – article 73111 de la nomenclature M57 de 476 480 €

(Délibération 2024/09)

Approbation du compte administratif et du compte de gestion du budget principal et des budgets annexes : *(présentation effectuée par le C.D.L)*

Budget lotissement**Compte de Gestion :***Délibération (2024/10)***Résultat des votes :** 1 abstention 12 pour 1 absent sans pouvoir donné.**Compte Administratif :**

Les opérations de l'exercice 2023 font ressortir les résultats suivants identiques au compte de gestion :

INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes	124458.15	Recettes	0
Dépenses	40 000	Dépenses	0
Résultat exercice 2022	-84458.15	Résultat exercice 2022	0
Résultat exercice 2023	84458.15	Résultat exercice 2023	0

Résultat du vote : 1 abstention – 1 absent sans pouvoir donné – 11 pour

Conformément à l'article L2121-14 du Code des collectivités territoriales, M le Maire n'a pas pris part au vote.

*(Délibération (2024/11))***Budget RPC**

Le Conseil ayant décidé de ne pas présenter de budget pour l'exercice 2023, aucun résultat ne peut être présenté (Compte de gestion et compte administratif).

Budget principal (communal)**Compte de Gestion :****Résultat des votes :** 2 abstentions – 1 absent sans pouvoir donné – 11 pour*(Délibération (2024/12))*

Compte administratif : Les opérations de 2023 identiques au compte de gestion font ressortir les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES	
Prévisions Budgétaires :	1 064 974,93 €
Fonctionnement Recettes	
013 Atténuation de charges	5126,24
70 Produits des services, du domaine	28087,69
73 Impôts et taxes	273946,88
74 Dotations et participations	330299,51
75 Autres produits de gestion courante	596,58
76 produits financiers	3,5
Total	638 060,40 €
Résultat de l'exercice :	68 033,86 €
Résultat 2022 : 527521,62 € dont 72850,69 € à l'investissement	454 670,93 €
Résultat de clôture d'exercice	522 704,79 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

Prévisions budgétaires :	1 064 974,93 €
Fonctionnement Dépenses	
011 Charges caractère général	142772,49
012 Personnel et frais assimilés	179561,98
014 Atténuation de produit	97926
65 Autres charges gestion courantes	141765,32
66 charges financières	8000,75
68 charges exceptionnelles	0
Total	570 026,54 €

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

Prévisions Budgétaires :	975 350,97 €
Investissements Recettes	
10 Apports dotations diverses	102282,61
13 Subventions d'investissements	18335
Opérations d'ordre	11425,21
Total	132 042,82 €
Résultat de l'exercice	-624 847,21 €
Résultat 2022 : 496693,07	496 693,07 €
Résultat de clôture d'exercice	-128 154,14 €
RAR Dépenses investissement	163369,80
RAR Recettes investissement	155469,00
Solde des RAR	-7900,80
Chiffre à prendre en considération pour l'affectation du résultat	-136 054,94 €

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES

Prévisions Budgétaires :	975 350,97 €
Investissements Dépenses	
20 Immobilisations incorporelles	982,80
21 Immobilisations incorporelles	590540,62
27 autres immobilisation incorporelles	124458,15
16 Remboursement emprunts et dettes	29483,25
041 compte 2131	11425,21
Total	756 890,03 €

RESULTATS CUMULES

Investissement	-136 054,94 €
Fonctionnement	522 704 ,79 €
TOTAL	386 649,85 €

Résultats des votes : 2 abstentions - 10 pour – 1 absent sans pouvoir. Conformément à l'article L2121-14 du Code des collectivités territoriales, M le Maire n'a pas pris part au vote. *(Délibération 2024/13)*

Affectation du Résultat : (présentation effectuée par le C.D.L)

Les résultats sont affectés comme suit :

Affectation obligatoire au 1068 : 136 054,94 €

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement ligne 002 : 386 649.85 €

Résultats des votes : 1 abstention – 12 pour – 1 absent sans pouvoir donné.
(Délibération 2024/14)

Vote du budget principal et des budgets annexes : (présentation effectuée par le C.D.L)

Budget lotissement

FONCTIONNEMENT 2024			
DEPENSES		RECETTES	
TOTAL	637 810,15	TOTAL	637 810,15
INVESTISSEMENT 2024			
DEPENSES		RECETTES	
TOTAL	637 810,15	TOTAL	637 810,15

Résultat des votes : 1 abstention – 12 pour – 1 absent sans pouvoir donné.
(Délibération 2024/15)

Budget RPC

Aucun budget n'est présenté.

Budget principal (communal)

(Délibération 2024/16)

FONCTIONNEMENT 2024			
DEPENSES		RECETTES	
TOTAL	1 003 104,70	TOTAL	1 003 104,70
INVESTISSEMENT 2024			
DEPENSES		RECETTES	
TOTAL	500 768.94	TOTAL	500 768.94

Résultat des votes : 1 abstention – 12 pour – 1 absent sans pouvoir

Fongibilité des crédits

Fongibilité des crédits pour l'exercice budgétaire 2024

Depuis le passage à la nouvelle nomenclature M57, une fongibilité des crédits peut être autorisée.

L'article L.5217-10-6 du Code général des collectivités territoriales prévoit que la fongibilité des crédits doit être autorisée chaque année par une délibération de l'organe délibérant dans une limite fixée à l'occasion du vote du budget qui ne peut dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections à l'exception du chapitre 12.

Le Conseil municipal approuve la fongibilité des crédits pour l'exercice budgétaire 2024 à hauteur de 7,5 % des dépenses réelles. (Délibération 2024/17)

Résultat des votes : 1 abstention – 12 pour – 1 absent sans pouvoir donné.

VII - Remboursement frais engagés par le Maire :

Suite à un non fonctionnement de la carte carburant, le Maire a réglé la somme de 79.52 € sur ses propres deniers. Le Conseil à l'unanimité décide que cette somme lui soit remboursée.
(Délibération 2024/18)

La séance est levée à 19 H 20

Le Secrétaire de séance



Le Maire

